

JEAN JACQUES ROUSSEAU

CITOYEN DE GENÈVE

## Lettre à Christophe de Beaumont

Archevêque de Paris, Duc de St. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre  
du St. Esprit, Proviseur de Sorbonne, etc.

(extrait)

La charité n'est point meurtrière. L'amour du prochain ne porte point à le massacrer. Ainsi le zèle du salut des hommes n'est point la cause des persécutions; c'est l'amour-propre et l'orgueil qui en est la cause. Moins un culte est raisonnable, plus on cherche à l'établir par la force: celui qui professe une doctrine insensée, ne peut souffrir qu'on ose la voir telle qu'elle est: la raison devient alors le plus grand des crimes; à quelque prix que ce soit il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en manquer à leurs yeux. Ainsi l'intolérance et l'inconséquence ont la même source. Il faut sans cesse intimider, effrayer les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raison, vous êtes perdus.

(...) Supposons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il est jour; on se moquera de lui: mais laissez à ce particulier le temps et le moyen de se faire une secte; tôt ou tard ses partisans viendront à bout de vous prouver qu'il disait vrai. Car enfin, diront-ils, quand il a prononcé qu'il était jour, il était jour en quelque lieu de la terre; rien n'est plus certain. D'autres, ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumière, soutiendront qu'en un autre sens encore, il est très-vrai qu'il est jour la nuit. Pourvu que des gens subtils s'en mêlent, bientôt on vous fera voir le soleil en plein minuit. Tout le monde ne se rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats, qui dégèneront, selon l'usage, en guerres et en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point; l'un voudra prendre la proposition au figuré, l'autre au propre. L'un dira: il a dit à minuit qu'il était jour; et il était nuit: l'autre dira: il a dit à minuit qu'il était jour; et il était jour. Chacun taxera de mauvaise foi le parti contraire, et n'y verra que des obstinés. On finira par se battre, se massacrer; les flots de sang couleront de toutes parts: et si la nouvelle secte est enfin victorieuse, il restera démontré qu'il est jour la nuit. C'est à-peu-près l'histoire de toutes les querelles de religion.

La plupart des cultes nouveaux s'établissent par le fanatisme, et se maintiennent par l'hypocrisie; de là vient qu'ils choquent la raison et ne mènent point à la vertu. L'enthousiasme et le délire ne raisonnent pas; tant qu'ils durent, tout passe, et l'on marchande peu sur les dogmes: cela est d'ailleurs si commode! La doctrine coûte si peu à suivre, et la morale coûte tant à pratiquer, qu'en se jetant du côté le plus facile, on rachète les bonnes œuvres par le mérite d'une grande foi. Mais quoi qu'on fasse, le fanatisme est un état de crise qui ne peut durer toujours. Il a ses accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquents, et il a aussi ses relâches, durant lesquels on est de sang-froid. C'est alors qu'en revenant sur soi-même, on est tout surpris de se voir enchaîné par tant d'absurdités. Cependant le culte est réglé, les formes sont prescrites, les lois sont établies, les transgresseurs sont punis. Ira-t-on protester seul contre tout cela, récuser les lois de son pays, et renier la religion de son père? Qui l'oserait? On se soumet en silence, l'intérêt veut qu'on soit de l'avis de celui dont on hérite. On fait donc comme les autres, sauf à rire à son aise en particulier de ce qu'on feint de respecter en public.

« (...) Dans la société chacun est en droit de s'informer si un autre se croit obligé d'être juste, et le souverain est en droit d'examiner les raisons sur lesquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les formes nationales doivent être observées; c'est sur quoi j'ai beaucoup insisté. Mais quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune manière sur les actions, et qui ne tendent point à transgresser les lois, chacun n'a là-dessus que son jugement pour maître, et nul n'a ni droit ni intérêt de prescrire à d'autres sa façon de penser.

« (...) Voilà le seul principe sur lequel on puisse établir quelque chose de fixe et d'équitable sur les disputes de religion; sans quoi, chacun posant de son côté ce qui est en question, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendra de la vie, et la religion, qui devrait faire le bonheur des hommes, fera toujours leurs plus grands maux.

« (...) Honorez en général tous les fondateurs de vos cultes respectifs. Que chacun rende au sien ce qu'il croit lui devoir, mais qu'il ne méprise point ceux des autres. Ils ont eu de grands génies et de grandes vertus: cela est toujours estimable. Ils se sont dits les envoyés de Dieu; cela peut être, et n'être pas: c'est de quoi la pluralité ne saurait juger d'une manière uniforme, les preuves n'étant pas également à sa portée. Mais quand cela ne serait pas, il ne faut point les traiter si légèrement d'imposteurs. »

(...) J'ai pensé, Monseigneur, que celui qui raisonnerait ainsi ne serait point un blasphémateur, un impie; qu'il proposerait un moyen de paix juste, raisonnable, utile aux hommes; et que cela n'empêcherait pas qu'il n'eût sa religion particulière ainsi que les autres, et qu'il n'y fût tout aussi sincèrement attaché.

TEXTE INTÉGRAL sur <https://www.rousseauonline.ch> , volume 6.